

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



**MINISTRE DE LA SOLIDARITE, DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

JOURNEE NATIONALE DE LA PAIX 2018

DECLARATION DU GOUVERNEMENT

15 novembre 2018

- Ivoiriennes ;
- Ivoiriens ;
- Mes chers compatriotes ;

La Côte d'Ivoire, notre pays, célèbre le 15 novembre de chaque année, la Journée Nationale de la Paix, instituée par le décret n°96-205 du 7 mars 1996.

En instituant cette journée, l'Etat de Côte d'Ivoire veut inscrire durablement la culture de la paix dans le quotidien de chaque citoyen. Tel est l'enjeu et l'ambition qui l'animent. Il s'agit aussi, à cette occasion, de magnifier les actes significatifs posés par nos concitoyens qui ont contribué à la préservation d'un climat social apaisé et au renforcement de l'unité nationale sur le plan local et sur le plan national.

Mes chers compatriotes ;

La journée Nationale de la Paix, Edition 2018, sera couplée avec le planting d'arbre au plan national. Elle sera organisée à DABOU autour du thème : « La paix pour le développement harmonieux et durable de la Côte d'Ivoire ».

A travers ce thème, la Côte d'Ivoire vise à promouvoir la Paix comme instrument de développement durable à l'image du Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 25 septembre 2015.

La commémoration de cet événement traduit l'engagement et la détermination du Gouvernement à renforcer les liens sociaux et l'unité nationale en vue de créer les conditions d'un développement participatif, inclusif et durable.

Ivoiriennes ;

Ivoiriens ;

Mes chers compatriotes ;

La Paix est un processus, un engagement qui se construit au quotidien dans toutes nos interactions avec autrui et avec notre environnement en se fondant sur les valeurs humaines que sont la fraternité, la solidarité, le partage, le respect des autres, la tolérance, le sens du pardon, le sens de la justice et de l'équité.

A ce stade de mon propos, je voudrais remercier Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, qui, pour donner un coup d'accélérateur au

processus de consolidation de la paix et de renforcement de la cohésion sociale, a bien voulu amnistier 800 personnes en détention ou poursuivies par la justice pour des faits en lien avec la crise post-électorale de 2010-2011. J'exhorte chaque Ivoirien à s'inspirer de cet acte d'humilité et de pardon pour construire durablement notre pays.

Nous devons cultiver et entretenir la paix avec un très grand soin. Nous devons en semer les graines partout autour de nous. C'est dans la convergence d'idéaux partagés pour un destin national collectivement assumé, c'est avec ses filles et ses fils rassemblés, c'est dans l'union des cœurs, que nous pouvons offrir à notre pays toutes ses chances pour aller à l'émergence à l'horizon 2020.

Les récentes élections municipales et régionales, marquées de contestations, de violences verbales ou physiques et, malheureusement, de pertes en vies humaines, sont là pour nous rappeler l'impérieuse nécessité de ne pas relâcher nos efforts pour préserver un environnement de paix permanent.

Je voudrais appeler chacun à l'apaisement suite à la montée des tensions consécutives à ces élections. Car aucun développement n'est possible sans la Paix, condition sine qua non de l'épanouissement individuel et collectif. Les partis politiques doivent surmonter leurs contradictions qui mettent à mal la cohésion sociale et l'unité nationale afin de dissiper les grandes inquiétudes des populations à l'approche de l'élection présidentielle de 2020.

C'est pourquoi, j'exhorte, une fois encore, chaque citoyen à s'impliquer davantage dans tous les efforts du Gouvernement, avec sa tête Son Excellence Monsieur Amadou GON COULIBALY, Premier Ministre, visant au renforcement du vivre ensemble, de la paix et du développement durable.

Pour matérialiser notre volonté commune et individuelle d'être des artisans de paix, conformément aux instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République, j'invite chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien, chaque habitant de la Côte d'Ivoire, à planter, le 15 novembre 2018, comme pour les prochaines éditions de la journée nationale consacrée à la paix, un arbre, qu'il entretiendra avec soin, symbole de son engagement à l'édification d'une culture de la paix dans notre pays.

Nous devons œuvrer ensemble pour une Côte d'Ivoire de paix, une Nation fraternelle, rassemblée, réconciliée et prête à relever tous les défis du développement durable.

C'est par ces mots d'espoir, que je voudrais clore mon propos tout en souhaitant une excellente fête de la paix à toutes et à tous !

Je vous remercie !

Professeur Mariatou KONE